

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* fait suite à la LP *Activités culturelles et artistiques (ACA) spécialité Conception et mise en œuvre de projets culturels*, par un changement d'intitulé intervenu en 2015. Les modifications, dont celle de l'intitulé, sont le fruit du dialogue antérieur avec la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP).

Cette licence forme en un an au métier de chargé d'action culturelle. Cette formation est dispensée en présentiel ou en formation ouverte à distance (FOAD) avec la possibilité de choisir de faire cette formation en 1, 2 ou 3 ans.

La structuration de cette licence est la suivante : un ensemble d'enseignements fondamentaux en tronc commun puis trois parcours au choix en lien avec différents objectifs d'insertion professionnelle : *Métiers de la médiation du livre et de la lecture, Métiers de la médiation des arts plastiques et des patrimoines, Métiers de la médiation des arts vivants et de la scène*.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la LP <i>Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles</i> sont très clairs. La déclinaison de l'offre pédagogique en plusieurs niveaux d'apprentissage est conforme aux attentes d'une LP : un tronc commun, des parcours au choix, une place importante aux projets tutorés et au stage.</p> <p>Les parcours proposés par cette formation permettent à l'étudiant de choisir son futur secteur d'insertion en tant que chargé de la médiation culturelle : métiers de la médiation du livre et de la lecture, métiers de la médiation des arts plastiques et du patrimoine, métiers de la médiation des arts vivants et de la scène.</p> <p>Cette licence, par l'implication forte de professionnels dans la conception de l'offre pédagogique, se donne pour objectif d'être au plus près des attentes des métiers.</p> <p>L'offre de FOAD permet de surcroît l'intégration de différents types d'étudiants, dont un public étranger avec un étalement possible de la licence en trois ans.</p>
Organisation
<p>L'organisation de cette licence se décompose en un tronc commun composé d'enseignements fondamentaux au semestre 5 : Esthétique et études critiques des logiques d'action culturelle, Politiques culturelles, Publics de la culture.</p> <p>Des enseignements pratiques et professionnels jalonnent l'année. Une place importante est donnée aux projets tutorés en deux phases : un au semestre 5 et un au semestre 6. Un stage clôt la fin du cycle.</p> <p>La présentation de l'offre est bien structurée, la formation couvre les différents secteurs de la culture.</p> <p>Par le biais de trois parcours optionnels, la formation permet aux étudiants de se spécialiser dans l'un des trois domaines suivants : le livre et la lecture, les arts plastiques et le patrimoine, les arts vivants et la scène.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation au sein du champ <i>Arts, lettres, langues, sciences humaines</i> est tout à fait cohérent. Un réseau très important d'entreprises et d'institutions partenaires est annoncé, mais la liste des partenaires n'est pas fournie.</p> <p>La licence générale <i>Arts du spectacle</i> d'AMU, relevant du même champ <i>Arts, lettres, langues, sciences humaines</i> et de la même composante de formation d'AMU, propose des débouchés professionnels proches de cette LP. Il serait donc pertinent de renforcer l'argumentaire dans un objectif de différenciation de la LP par rapport à cette licence générale ou de tisser des liens entre les deux licences.</p> <p>Le dossier ne fait état d'aucune convention avec des structures culturelles.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est cohérente. Le plancher de 25 % d'enseignements assurés par des intervenants professionnels est largement atteint. Les enseignements qu'ils assurent font bien partie du « cœur de métier » du champ professionnel visé. Cette licence est dotée de deux professeurs associés (PAST). La logique globale de répartition des cours est pertinente par rapport aux compétences.</p> <p>La formation dispose d'une responsable des études (PAST), d'un ingénieur d'étude qui assure la coordination des études en FOAD et d'une maître de conférences, responsable des parcours de validation des acquis professionnels (VAP).</p> <p>Les acteurs professionnels des trois secteurs correspondant aux trois parcours sont bien représentés au sein de l'équipe pédagogique et impliqués à tous les niveaux de la formation (conception des programmes, jurys, etc.).</p> <p>Le futur recrutement d'un maître de conférences associé dans le domaine de la culture et du numérique permettra de répondre aux évolutions du secteur. Les professionnels participent à la sélection des candidats. Trois réunions pédagogiques sont organisées par an : une du conseil de perfectionnement, une avec les délégués étudiants et une dernière de l'ensemble des enseignants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Pour le parcours en présentiel, l'origine des étudiants est variée et équilibrée entre des étudiants issus de deuxième année de licence (L2) (le dossier ne précise pas l'origine des L2, de DUT (Diplôme universitaire de technologie), de BTS (Brevet de technicien supérieur) et autres formations). Les vingt-cinq étudiants inscrits en 2015-2016, première année d'existence de cette licence, sont allés au bout de leur formation et ont été diplômés.</p> <p>Pour le parcours en FOAD, 48 étudiants sont inscrits pour l'année 2015-2016. Le dossier ne fait état d'aucune information concernant ces étudiants.</p> <p>Il est possible d'intégrer cette formation par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Il n'y a pas eu de demande de VAPP en 2015-2016.</p> <p>La formation n'ayant qu'un an d'existence, aucune information n'est donnée quant à l'insertion professionnelle ou l'éventuelle poursuite d'études des étudiants.</p> <p>L'effectif est conséquent pour un secteur tendu en terme de potentiel d'emplois, mais cohérent puisque les étudiants sont ventilés dans trois parcours.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'un bilan de compétences complet réalisé par une consultante ainsi qu'une aide à la rédaction de curriculum vitae (CV) et de recherche d'emploi, ce qui est une vraie valeur ajoutée.</p>
Place de la recherche
<p>Certains enseignants développent une activité de recherche dans le domaine concerné par la formation.</p> <p>Deux enseignants-chercheurs interviennent dans cette licence et sont rattachés au Laboratoire d'étude en sciences des arts (équipe d'accueil-3274) ; ils publient dans le domaine de la culture et réalisent de la recherche contractuelle pour le compte entre autres du ministère en charge de la culture.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les champs de connaissances et de compétences de la formation ainsi que les métiers attachés à ces champs sont présentés de façon assez complète.</p> <p>Un dispositif original d'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel avec un responsable ressources humaines est proposé. La fiche RNCP (répertoire national de la certification professionnelle) est en cours d'élaboration.</p> <p>Aussi une forte présence de la professionnalisation est à noter dans cette licence conforme à une LP, avec une insertion dans un réseau qui n'est cependant pas détaillé.</p>

Place des projets et des stages
<p>La progression de la professionnalisation est très bien pensée. Les étudiants réalisent une analyse d'études de cas puis des projets tutorés en semestre 5 et 6 et enfin un stage de 12 semaines minimum.</p> <p>Le stage bénéficie d'un véritable accompagnement et le jury est composé à la fois d'enseignants-chercheurs et de professionnels.</p>
Place de l'international
<p>Cette licence propose des possibilités d'échanges avec d'autres universités : un accord Erasmus avec l'Universität Hildesheim, un Bachelor + avec l'Université Hassan II à Casablanca, Istanbul Bilgi Üniversitesi et Tshwane University of Technology Pretoria. Le dossier ne fait pas mention du nombre d'étudiants qui bénéficie de ces dispositifs (tableau d'effectifs de l'annexe autoévaluation internationale).</p> <p>Un accord Erasmus est en cours avec la Fachhochschule de Francfort-sur-le-Main.</p> <p>Un projet de formation délocalisée en Guadeloupe est en cours.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'organisation du recrutement est tout à fait conforme aux attentes de la formation. La diversité des origines des étudiants confirme bien, pour le parcours en présentiel, son ouverture aux DUT, BTS, etc. Aucune information n'est donnée sur le détail de l'origine des quarante-huit étudiants de FOAD. La licence est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et VAPP.</p> <p>L'intégration de cette licence au sein du champ <i>Arts, lettres, langues, sciences humaines</i> permet à des étudiants variés de candidater. Cela leur fournit également une insertion professionnelle à bac+3.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Cette licence est accessible par démarche VAE et VAPP et également à distance (FOAD). La FOAD passe par une plateforme de « e-learning » de l'université. L'offre de formation est adaptée : les cours sont déployés en ligne et un suivi personnalisé d'une demi-heure par étudiant à distance est proposé.</p> <p>Cette licence intègre des cours sur les enjeux des réseaux sociaux et du numérique adaptés au secteur culturel, sur l'usage du e-portfolio via le web 2.0. Un enseignement sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication est également à noter.</p> <p>Une ouverture sur les nouvelles pratiques du numérique et de l'interactivité comme outil de la médiation est en réflexion. Cela sera possible dans le cadre du recrutement du futur enseignant en « pratiques numériques et interculturelles de la médiation des arts ».</p> <p>Il y a une forte implication dans la formation à distance par le biais d'un ingénieur d'étude dédié.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants, la délivrance des crédits ECTS (european credits transfer system) et la constitution des jurys sont conformes aux attendus de la formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La progression pédagogique est assurée par des évaluations individuelles et collectives. Un bilan de compétences est réalisé par une vacataire, consultante et responsable ressources humaines dans le secteur culturel. Ce bilan de compétences est un plus, car il est obligatoire. Dommage qu'il ne soit pas détaillé.</p> <p>L'absence de fiche RNCP, annoncée comme en cours, est problématique pour une LP.</p> <p>Il manque également des informations qui permettraient réellement de prendre en compte le suivi de l'acquisition de compétences. Il n'y a pas de supplément au diplôme fourni.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le dispositif présenté repose sur l'Observatoire de la vie étudiante de l'université et sur une évaluation interne (procédure d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE)). Aucune autre information notable n'est présentée sans doute en raison de la jeunesse de cette formation.</p>

Il n'y a donc pas de statistiques, car il s'agit d'une nouvelle licence.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement intégrant des enseignants et des professionnels et des étudiants est en place.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une bonne structuration du projet pédagogique.
- Un bon investissement d'acteurs professionnels au sein de l'équipe pédagogique.
- Une offre de formation permettant d'accueillir différents types de publics dont en FOAD.
- Un réseau solide de professionnels.
- Une offre de formation à distance avec un suivi personnalisé.
- Une inter-culturalité potentielle de la formation par la forte implication à l'international.

Points faibles :

- Pas de fiche RNCP.
- Pas d'indicateur de progression dans les compétences.
- Manque d'informations sur les étudiants en FOAD.
- Un seul partenaire Erasmus effectif.
- Absence de lien avec la licence *Arts du spectacle* qui se donne également pour objectif l'insertion dans les domaines de la médiation.

Avis global et recommandations :

La formation présente une structuration pédagogique pertinente, elle doit néanmoins développer des outils d'autoévaluation complémentaires au conseil de perfectionnement. Elle pourrait envisager des liens avec la licence *Arts du spectacle*. Elle doit également valoriser ses partenariats par le biais de conventions qui lui feront gagner en lisibilité, et proposer une fiche RNCP.

Il est important de poursuivre le déploiement de l'offre de formation à distance et la formalisation des partenariats internationaux.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Type de diplôme licence professionnelle

**N° du rapport HCERES :
418396**

**Intitulé de la formation :
Métiers de la médiation par
des approches artistiques et
culturelles**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Positionnement dans l'environnement	<p>OBSERVATIONS :</p> <p>>> <u>Partenariats avec les structures culturelles impliquées dans les études de projets :</u> Musicatreize – ensemble vocal et instrumental Roland Hayrabedian Portes Ouvertes Consolat – POC Théâtre le Merlan – scène nationale Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale – BMVR Alcazar</p> <p>>> <u>Partenariats avec les structures culturelles au sein desquelles se déploient les actions culturelles :</u> En Italique La Machine Pneumatique</p> <p>>> <u>Partenariats avec les structures dont sont originaires les intervenants vacataires :</u> <i>VidéoChroniques</i> <i>Festival POC</i> <i>Musée Borely</i> <i>Théâtre national de la Criée</i> <i>Seconde Version</i> <i>Maîtrise des Bouches du Rhône</i> <i>KLAP – Maison pour la danse de Marseille</i> <i>Cie. Ici même</i> <i>Planète Émergence Marseille</i> <i>La Marelle – Villa des auteurs</i> <i>Les Trois Mondes</i> <i>SIC Friche Belle de Mai</i> <i>GMEM/GRIM</i> <i>Théâtre de la Joliette-Minoterie</i> <i>Bibliothèque Municipale de Vitrolles</i></p> <p>Concernant la proximité entre la licence générale Arts du spectacle et la licence professionnelle MMAC, en termes de débouchés, il nous semble important de préciser que les offres de formation de ces deux licences ne se recouvrent aucunement. Il existe, certes, dans la mention Arts du spectacle un enseignement de sensibilisation à la question des relations publiques dans les arts de la scène, mais la mention en elle-même ne forme pas à l'action culturelle et à la médiation des arts.</p>

**Effectifs,
insertion
professionnelle
et poursuite
d'études**

OBSERVATIONS :

L'effectif étudiant en FOAD est de **43** étudiants.
L'origine de ces étudiants, sauf erreur de notre part, figure dans le descriptif fourni.
Nous le retrouvons à nouveau ci-dessous.

Origine des étudiants	Présentiel		FOAD	
	2015/2016	2016/2017	2015/2016	2016/2017
BTS	6	2		
IUT (et post IUT ou Lic. Prof.)	4	1		
Université (hors IUT, IUFM non intégré, Ecole d'ingénieur universitaire)	6 (dont 3 AMU)	14 (dont 6 AMU)	10 (dont 10 AMU)	18 (dont 18 AMU)
Autre établissement ou cursus		2	1	1
Non scolarisé l'année précédente mais reprise d'études universitaires	8	10	27	10
Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur (prise d'étude différée)		1	5	2
Total	24	30	43	31